

TCM

**Compte Rendu de
l'Assemblée Générale du
16 décembre 2011**



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2011

Auteur P.Y. PESTIE 23/12/2011

Objet: [Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2011](#)

Sommaire

<i>OUVERTURE DE SEANCE</i>	2
<i>COMPOSITION DU BUREAU</i>	2
<i>BILAN DE L'ANNEE ECOULEE / POINTS A DISCUTER</i>	3
<i>RESULTATS SPORTIFS</i>	4
<i>PRESENTATION DES COMPTES</i>	4
<i>LEVEE DE SEANCE</i>	4

**OUVERTURE DE SEANCE**

La séance est ouverte à 20h45. Le nombre de personnes présentes ainsi que des pouvoirs représentatifs atteint 28 sur 42 votants soit plus du quart des inscrits. L'assemblée générale peut donc commencer.

Etaient présents :

- Pierre Vergon
- Nicolas Labatide
- Gérard De Groote
- Pierre-Yves Pestie
- Yannick Bouly
- Eric Besançon
- Hervé Péroux
- Jean-Pierre Camus
- André Luc Matou
- M. Veyssières

COMPOSITION DU BUREAU

Actuellement, la composition du bureau est la suivante :

Pierre VERGON	Président
Gérard DE GROOTE	Vice Président
Yannick BOULY	Trésorier
Pierre-Yves PESTIE	Secrétaire Général
Eric BESANCON	Responsable Infrastructures/Communication
Hervé PEROUX	Webmaster/Equipes Séniors
Nicolas LABATIDE	Responsable Jeunes
Jean-Pierre CAMUS	Maire de Margency
Jean-Michel MORNACO	Adjoint au Maire
André-Luc MATOU	Conseiller Municipal Adjoint aux Sports

Deux membres du bureau sont sortants. Il s'agit de :

- Mr. Yannick BOULY
 - Mr. Pierre-Yves PESTIE
- Un vote est effectué à mains levées pour reconduire les sortants à leur poste. Les deux sortants obtiennent l'unanimité des votes et sont donc reconduits

**BILAN DE L'ANNEE ECOULEE / POINTS A DISCUTER**

Monsieur Pierre VERGON relate les actions majeures survenues en 2010-2011 ou points d'intérêt nécessitant dialogue :

- Possibilité d'organiser des tournois internes et/ou « OPEN » pour les saisons à venir, le club ayant un nouvel inscrit « Juge-Arbitre »
- Nous pouvons engager des équipes de jeunes (12 ans et 15/16 ans) en compétition pour la nouvelle saison si nous trouvons un moyen d'assurer les déplacements (Parents, volontaires, bénévoles...)
- Le cout du défibrillateur est porté à notre attention : 140€ mensuels. Devant cette dépense, Monsieur le Maire nous conseille de nous tourner vers des associations type « Lion's Club » qui pourraient nous en procurer un sans frais. Il semblerait qu'actuellement le contrat soit pris pour cinq années : ce point est à vérifier car ceci semble abusif.
- Possibilité de Construction d'une seconde bulle : Outre le volet financier, Monsieur le Maire fait remarquer qu'il nous faut un permis de construire sur un terrain qui n'appartient pas au club.
- Maintenance des extincteurs : Monsieur le Maire nous conseille d'effectuer plusieurs appels d'offre afin d'obtenir des tarifs de maintenance concurrentiels.
- Court jouxtant la bulle : une dégradation du court a été corrigée de façon provisoire par l'entreprise SIMEON. Toutefois, ceci faisant partie de la garantie décennale, interrogation sur l'identité de l'acteur qui doit saisir l'entreprise par courrier recommandé : Club de tennis ou Mairie (qui est responsable de la construction des courts). Ce point doit être tranché rapidement par le bureau et/ou la mairie.

**RESULTATS SPORTIFS**

- Sept équipes ont été engagées dans différentes épreuves.
 - o Championnat de Printemps Séniors
 - L'équipe 1 se maintient en 4^{ème} série en ayant terminé 4^{ème} sur 6.
 - L'équipe 2 reste en 6^{ème} série en s'étant classée 4^{ème} sur 6.
 - o Coupe POTEL Sénior
 - L'équipe 1 finit 3^{ème} sur 6.
 - L'équipe 2 termine quant à elle 6^{ème} sur 6.
 - o Championnat + de 35 ans.
 - Novembre 2010.
 - Elle est actuellement 3^{ème} sur 6
- Les objectifs pour l'année qui arrive sont :
 - o Faire progresser l'équipe 1 en 3^{ème} série
 - o Faire progresser l'équipe 2 en 5^{ème} série. Ces deux objectifs peuvent être atteints grâce aux joueurs classés ayant rejoints le club.
 - o Monter une équipe féminine. M. Pierre VERGON a bon espoir de constituer une équipe féminine suite à la présence de deux joueuses classées : 15/3 et 30.

PRESENTATION DES COMPTES

Monsieur Yannick BOULY fait la présentation des différents postes de comptes de dépenses et de recettes : (Joint en annexe)

- Le Quitus est voté

LEVÉE DE SEANCE

La séance est levée à 21h45. avec un pôt de clôture